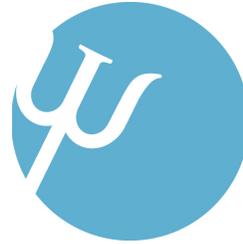


CANADIAN  
PSYCHOLOGICAL  
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ  
CANADIENNE  
DE PSYCHOLOGIE



THE PSYCHOLOGY  
FOUNDATION  
OF CANADA

LA FONDATION  
DE PSYCHOLOGIE  
DU CANADA

# **La réponse de la psychologie au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada**

**Rapport de la Société canadienne de psychologie et de la Fondation de psychologie du Canada**

Préparé par le Groupe de travail sur la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation  
du Canada

Mai 2018

## Table des matières

Table des matières	2
Participants	4
Prologue : Trois jours, trois peuples	5
Aperçu	5
Objectifs du Groupe de travail	6
Processus	7
Dates des réunions et des révisions	7
Déclaration de responsabilité	7
Remerciements	8
Respect des droits et de la dignité des personnes et des peuples	8
Soins responsables	8
Intégrité dans les relations	9
Responsabilité envers la société	9
Déclaration de reconnaissance émanant du groupe de travail	9
Un parcours vers des pratiques responsables	10
Principes directeurs applicables au travail avec les peuples autochtones au Canada	12
Principes directeurs qui s'appliquent à l'étude et à la pratique de la psychologie en général	13
Solidarité culturelle	13
Humilité	14
Collaboration	14
Réflexion critique	15
Respect	15
Justice sociale	15
Principes directeurs qui se rapportent à des domaines précis de la discipline	15
Évaluation	16
Outils et pratiques d'évaluation culturellement inappropriés	17
Application (erronée) des résultats	17
Principes généraux	17
Recommandations relatives à l'évaluation des peuples autochtones au Canada	18
Évaluations et approches fondées sur la culture	18
Autonomisation	19
Confidentialité	20
	2

## LA RÉPONSE DE LA PSYCHOLOGIE AU RAPPORT DE LA CVR

Autres méthodologies	20
Résultats	20
Traitement	22
Recommandations relatives au traitement des peuples autochtones au Canada	24
Rôle du psychologue	24
Diversité des stratégies d'intervention	24
Méthodes thérapeutiques adaptées à la culture	25
Responsabilités et considérations supplémentaires	25
Recherche	26
Célébrer les recherches en psychologie réalisées par des chercheurs autochtones	28
Éducation	28
Obstacles rencontrés par les étudiants autochtones	28
Formation de premier cycle	29
Formation aux cycles supérieurs	29
Éducation permanente	31
Autres questions relatives à la formation	31
Développement de programmes	32
Développement collaboratif	32
Financement	33
Évaluation de programme	33
Évaluation culturellement adaptée	33
Méthodes divergentes	34
Défense des intérêts et justice sociale	34
Responsabilités de la profession de psychologue	35
References	36
Annexe A – Liste d'ouvrages consultés	38
Annexe B – Lectures recommandées	39

## **Participants**

### **Membres du Groupe de travail**

David Danto, Ph. D., C. Psych., Université Guelph-Humber et Fondation de psychologie du Canada (président)

Rozen Alex, Psy. D., C. Psych., Société canadienne de psychologie

Robin Alter, Ph. D., C. Psych., Fondation de psychologie du Canada

Dre Yvonne Bohr, C. Psych., Université York et Fondation de psychologie du Canada

Stryker Calvez, Ph. D., Métis, territoire de Red River, Université de la Saskatchewan

Karlee Fellner, Ph. D., Université de Calgary

Roger John, candidat au doctorat, nation St'at'imc, Université de Victoria

Andrew Koostachin, Aîné de la Première Nation Attawapiskat

Lori Lafontaine, Commission de la santé mentale du Canada

Chef R. Stacey LaForme, Mississaugas of the New Credit First Nation

Christine Maybee, Payukotayno – James and Hudson Bay Family Services

Allison Reeves, Ph. D., psychologue agréée, Université de Victoria

Greg Spence, Weeneebayko Area Health Authority

Suzanne Stewart, Ph. D., C. Psych., Université de Toronto

Fern Stockdale Winder, Ph. D., R.D. Psych., conseil d'administration de la Société canadienne de psychologie

Rick Wabano, Weeneebayko Area Health Authority Board

Catherine Willinsky, Fondation de psychologie du Canada

### **Collaborateurs étudiants bénévoles**

Priscilla Chou

Hannah Derue

Sandra Drozd

Sonia Oliviera

Jocelyn Sommerfeld

Maggie Stein

### **Organisatrice de l'événement (réunion du Groupe de travail, 18 au 21 août 2017)**

Belinda Pompey

### **Soutien financier fourni par :**

Société canadienne de psychologie

Fondation de psychologie du Canada

Université Guelph-Humber

## **La réponse de la psychologie au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada**

### **Prologue : Trois jours, trois peuples**

Plusieurs membres de notre groupe de travail proviennent du territoire Mushkegowuk Aski, qui s'étend le long des côtes de la Baie James, dans le nord de l'Ontario. Le terme Mushkegowuk fait référence en partie à la grande force et à la puissance des Premières nations de ce territoire (Conseil de Mushkegowuk, 2018). Cette région est devenue une porte d'entrée pour les navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson et a été fortement touchée par les forces coloniales. Les peuples forts, résilients, hospitaliers et souvent très spirituels de cette région continuent à faire face au manque chronique de soutien de la part du gouvernement et des professionnels aidants. Pendant les quelques jours où nous étions réunis, du 18 au 21 août 2017, la communauté natale de plusieurs membres du Groupe de travail a perdu trois de ses membres, dont deux étaient des adolescents. Le départ de ces esprits souligne l'importance et l'urgence du travail de notre groupe de travail et la nécessité d'apporter des changements concrets et durables à la nature et à la portée des services de santé mentale qui sont offerts aujourd'hui aux populations autochtones du Canada. Le présent rapport est une représentation pleine d'espoir de ces changements.

### **Aperçu**

La Société canadienne de psychologie (SCP) est une association professionnelle nationale qui se consacre à la fois à la science, la pratique et l'enseignement de la psychologie au Canada. La mission de la SCP est d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble des Canadiens, de promouvoir l'excellence et l'innovation dans le domaine de la recherche, de l'enseignement et de l'exercice de la psychologie, de promouvoir l'avancement, le développement, la diffusion et l'application des connaissances en psychologie et de fournir des services de qualité à ses membres. La Fondation de psychologie du Canada (FPC) est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à la promotion de la santé mentale en créant et en offrant des programmes de prévention qui sont utilisés partout au Canada dans les secteurs de l'éducation, des services sociaux, de la santé et des entreprises.

À la lumière des récentes conclusions du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015), le Groupe de travail autochtone a été créé et s'est vu confier la tâche d'élaborer des recommandations réalistes assorties de mesures concrètes dans le but d'améliorer les services offerts sur le terrain aux membres des Premières nations, aux Métis et aux Inuits du Canada. Ce groupe de travail était le rassemblement intentionnel de fournisseurs de services, d'organismes subventionnaires et de dirigeants des communautés autochtones afin de représenter un modèle de collaboration en psychologie. Nous avons tenu à créer un espace sûr sur le plan culturel, et le présent rapport est le reflet de cet espace.

Le rapport englobe le rôle de la psychologie dans la prestation des services, la recherche et l'élaboration et l'évaluation de programmes de santé mentale. Le Groupe de travail espère que ce document aidera directement et rapidement les communautés autochtones, en fournissant des orientations et des lignes directrices à la profession de psychologue et en conduisant à une introspection plus poussée, à des recommandations et au développement de la littératie culturelle chez les personnes qui exercent la psychologie.

### **Objectifs du Groupe de travail**

Le Groupe de travail a créé une déclaration de reddition de comptes et de responsabilité vis-à-vis les peuples autochtones au nom de la profession de psychologue au Canada et a élaboré des principes directeurs destinés à guider la pratique de la psychologie auprès des peuples autochtones du Canada.

Il avait comme objectif d'élaborer des recommandations et des principes directeurs qui reconnaissent et respectent les concepts autochtones de la personne, de la santé, de la famille et des modes de connaissance. Le Groupe de travail s'est également penché sur l'évaluation, le traitement, la recherche, l'enseignement, la formation clinique aux cycles supérieurs, la formation continue destinée aux psychologues praticiens, l'élaboration et l'évaluation de programmes, et la défense des intérêts.

En plus du rapport officiel produit à l'issue de son travail, le Groupe de travail recommande ce qui suit : une fiche d'information, une déclaration de solidarité culturelle<sup>1</sup>, un module de formation en matière de compétences culturelles et un comité permanent. Le Groupe de travail recommande la création d'un comité permanent/groupe de partage des connaissances composé à la fois de psychologues et de membres des collectivités autochtones afin de répondre en permanence aux questions et aux défis liés à l'interaction entre la psychologie et les peuples autochtones, et de faciliter l'échange de connaissances. Ce groupe de partage des connaissances s'engagera explicitement à améliorer la condition des populations autochtones.

Le travail du groupe de partage des connaissances et les documents qui en résultent constituent un point de départ et non une conclusion. En dialoguant avec ses membres, le groupe a convenu que la réconciliation est un processus qui doit être collaboratif et continu. Par la collaboration, la profession de psychologue doit continuer à développer une stratégie permettant de maintenir le contact avec, au moins,

---

<sup>1</sup> Solidarité : les psychologues sont encouragés à s'identifier ouvertement comme des alliés et à défendre les personnes qui ont été opprimées par les systèmes coloniaux. Il ne suffit pas d'être sensible et de compatir à la détresse des peuples autochtones du Canada. Les membres de la profession sont incités à travailler avec et pour les peuples autochtones. Pour ce faire, ils devront consacrer prioritairement du temps pour apprendre et comprendre comment les peuples autochtones se perçoivent et perçoivent leurs familles, leurs communautés, leur santé et les répercussions des systèmes coloniaux sur leur histoire et leur vie présente. La psychologie se doit de faciliter le parcours de guérison nécessaire pour apporter un soulagement et bâtir la prospérité, sous toutes ses formes, chez les peuples autochtones du Canada.

les trois organismes nationaux qui représentent les Premières nations, les Inuits et les Métis au Canada : l'Assemblée des Premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis. De cette façon, la psychologie doit participer à la réflexion nationale sur les déterminants sociaux de la santé mentale et sur les moyens par lesquels la psychologie peut travailler avec les peuples autochtones pour améliorer le bien-être de cette population.

En ce qui concerne la diversité, le Groupe de travail a utilisé le terme « autochtone »; cependant, le lecteur est invité à prendre conscience que, dans ce même groupe, se côtoient environ 60 langues et des centaines de groupes culturellement distincts; ces groupes affichent une grande variabilité sur le plan des traditions spirituelles et religieuses et de l'éducation reçue (traditionnelle versus occidentale) et présentent des caractéristiques similaires à celles de la population en général, comme le milieu de vie (rural ou urbain), et ainsi de suite. Lorsque nous abordons les effets de la psychologie sur les peuples autochtones du Canada, le lecteur doit être conscient de la grande diversité que recouvre le terme « autochtone ».

### **Processus**

Les conclusions du Groupe de travail sont le résultat d'un processus qui englobait l'examen de plusieurs documents, suivi par des discussions entre les membres du groupe de travail. Les documents pertinents sont énumérés à l'annexe A. Le présent rapport est le résultat des délibérations tenues lors d'une discussion de trois jours, qui a eu lieu à l'été 2017, et d'une série de discussions de groupe et de révisions apportées par les membres du Groupe de travail dans les mois qui ont suivi.

### **Dates des réunions et des révisions**

18 au 21 août 2017	Réunion en personne du groupe de travail
23 août 2017	Élaboration de la première version des notes et vérification des notes par les preneurs de notes
4 septembre 2017	Deuxième version
14 octobre 2017	Troisième version
26 octobre 2017	Quatrième version
25 janvier 2018	Cinquième version
8 février 2018	Sixième version
11 avril 2018	Septième version

### **Déclaration de responsabilité**

Le Groupe de travail a convenu à une large majorité que les psychologues doivent être reconnus comme étant responsables de la marginalisation des peuples autochtones du Canada par la profession. Le Groupe de travail a élaboré la déclaration de responsabilité en deux parties que voici :

1. Reconnaissance de la responsabilité des préjudices causés aux peuples autochtones du Canada par la profession de psychologue, notamment en énonçant les préjudices causés et en présentant des excuses officielles aux peuples autochtones du Canada au nom de la profession.
2. Un énoncé de position fournissant des orientations pour progresser vers la réconciliation entre le domaine de la psychologie et les peuples autochtones et pour définir les moyens par lesquels la psychologie pourrait soutenir dans l'avenir les peuples autochtones du Canada.

### **Remerciements**

Publié en 2015, le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada a fourni des preuves et des informations confirmant le génocide culturel et physique des peuples autochtones du Canada, en particulier par l'intermédiaire du système des pensionnats, qui a débuté à la fin des années 1800. Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le gouvernement du Canada a élaboré et appliqué des politiques et des lois qui ont contribué à la marginalisation et à l'oppression des peuples autochtones du Canada, par l'application de la Loi sur les Indiens, le déplacement forcé des communautés, et le contrôle et l'assujettissement ininterrompus des peuples et des familles autochtones.

La profession de psychologue au Canada s'est développée dans le même climat politique et le même contexte colonial que ceux qui ont donné naissance au système des pensionnats et qui ont concouru au processus de génocide culturel. Dans son rapport avec les peuples autochtones du Canada, la profession de psychologue a enfreint son propre code d'éthique. Le *Code canadien d'éthique pour les psychologues* repose sur quatre grands principes :

1. Respect des droits et de la dignité des personnes et des peuples
2. Soins responsables
3. Intégrité dans les relations
4. Responsabilité envers la société

### **Respect des droits et de la dignité des personnes et des peuples**

À travers l'histoire, la profession a failli à respecter les droits et la dignité des peuples autochtones en omettant de reconnaître les injustices sociales issues de plus d'un siècle de politiques fédérales visant à éradiquer la culture et les peuples autochtones au moyen du régime des pensionnats autochtones et des adoptions forcées, entre autres, et les répercussions directes et intergénérationnelles de ces politiques sur la santé mentale des peuples autochtones.

### **Soins responsables**

En s'appuyant sur des méthodes et des épistémologies qui sont étrangères, loin d'être utiles et potentiellement nuisibles pour les peuples autochtones du Canada, une grande partie des soins qui ont été fournis n'étaient pas ancrés dans des connaissances culturelles appropriées, lesquelles comprennent la conception autochtone du soi, les concepts autochtones de la santé et de la maladie, la vision autochtone de la famille et les valeurs culturelles autochtones. Par conséquent, les traitements fournis n'ont pas été prodigués de manière responsable, et dans de nombreux cas, ils ont été une source de traumatismes et de traumatismes à répétition pour les peuples autochtones, déjà marginalisés. En outre, à titre de discipline de la santé, la psychologie a l'obligation morale de favoriser la conduite de recherches qui considèrent la culture et la tradition comme des aspects de l'émancipation et du traitement. En tant que profession collective, la psychologie n'a pas respecté ces normes de base en matière de soins.

### **Intégrité dans les relations**

Ce principe éthique prévoit que, lorsqu'ils offrent des traitements dans leurs domaines de compétence particuliers, les psychologues du Canada sont invités à évaluer comment « leurs propres expériences, attitudes, culture, croyances, valeurs, différences individuelles, formation, pressions externes, besoins personnels et contexte historique, économique et politique sont susceptibles d'influencer leurs activités. » En tant que discipline, la psychologie ne l'a pas fait vis-à-vis des peuples autochtones du Canada. Collectivement, les psychologues n'ont pas suivi les indispensables formations sur la sécurisation culturelle et les compétences culturelles nécessaires pour procéder à une réflexion sur les valeurs culturelles, les partis pris implicites et l'ethnocentrisme qui dominent le domaine de la psychologie, afin de s'engager dans des relations authentiquement intègres avec les peuples autochtones.

### **Responsabilité envers la société**

La psychologie, en tant que discipline, ne s'est pas montrée respectueuse des structures sociales des communautés autochtones du Canada, qui ont évolué depuis des temps immémoriaux. Les méthodes d'évaluation et de traitement n'ont pas été normalisées ou validées en partenariat avec les populations autochtones. Les évaluations qui ne reconnaissent pas les épistémologies autochtones ou ne les utilisent pas ont causé des perturbations inutiles à des structures familiales et communautaires déjà marginalisées. Des outils psychologiques inappropriés ont été utilisés pour appuyer des politiques discriminatoires qui pathologisent les peuples autochtones, ainsi que des pratiques qui ne sont ni justes ni bénéfiques pour les communautés autochtones du Canada. Ces comportements écartent les communautés autochtones et sont donc irresponsables envers la société canadienne dans son ensemble.

### **Déclaration de reconnaissance émanant du groupe de travail**

Comme nous reconnaissons que nous ne respectons pas nos propres normes éthiques, la profession de psychologue au Canada doit également reconnaître que nous avons causé du tort aux peuples autochtones par le passé. Nous reconnaissons que ces manquements ont des racines qui remontent aussi loin que les débuts de la profession au Canada. Nous nous excusons de ne pas nous être opposés à des

politiques gouvernementales discriminatoires. Nous nous excusons de nous être rendus complices des politiques et des lois qui ont favorisé la marginalisation et l'oppression des peuples autochtones. Nous nous excusons d'avoir fondé nos méthodes d'évaluation et de traitement sur des épistémologies et des recherches qui ont peu de pertinence pour les peuples autochtones. Nous nous excusons de ne pas avoir reconnu les contextes culturels et historiques des peuples autochtones du Canada dans notre travail professionnel, et de ne pas avoir dénoncé les conséquences injustes de nos politiques gouvernementales sur les peuples autochtones. Même si, comme professionnels de la psychologie, nous sommes fermement engagés à soigner nos patients et nos clients par des moyens qui sont soutenus empiriquement, nous avons fait preuve de partialité, de négligence et de manque de respect envers les peuples autochtones du Canada de la manière décrite ici. Nous nous excusons de ne pas avoir été des alliés et des défenseurs des peuples autochtones.

### ***Un parcours vers des pratiques responsables***

Pour la profession de psychologue, être véritablement responsable signifie que 1) collectivement comme discipline et 2) individuellement comme praticiens, spécialistes, enseignants et chercheurs, nous devons répondre de notre conduite contraire à l'éthique. Les psychologues ont donc la responsabilité de faciliter la mise en place d'un véritable processus de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada et de veiller à ce que leur conduite future soit éthique.

Afin d'assumer leur obligation de rendre compte, la profession de psychologue et les psychologues doivent se livrer à une introspection critique et à une évaluation de leurs compétences et de leur rendement, en particulier en ce qui concerne l'impact de leur travail sur les autres. Cela est particulièrement crucial lorsque la population qui reçoit des services est vulnérable ou déjà marginalisée. Lorsque les psychologues font des erreurs ou agissent de manière à aggraver l'oppression au lieu de la réduire, ils sont tenus de prendre des mesures correctives.

En reconnaissant les manquements collectifs de la profession de psychologue et la reconnaissance de la responsabilité de ces manquements (à la fois directe et implicite), le Groupe de travail s'engage à respecter les obligations suivantes vis-à-vis des peuples autochtones du Canada en recommandant que la profession de psychologue :

- Reconnaisse la valeur de l'humilité, notamment en ce qui concerne l'applicabilité des épistémologies occidentales et des méthodes d'évaluation, de traitement, de recherche, d'enseignement, de formation, d'élaboration de programmes, d'évaluation de programme et de défense des intérêts.
- Aide les peuples autochtones à mener une « vie bonne » (Mino-pimatisiwin) (Hart, sans date).
- Reconnaisse la valeur et l'importance des épistémologies autochtones et le rôle de la culture et de la tradition dans la conceptualisation des problèmes et de la guérison. Cela comprend le

respect de la sagesse et des connaissances déjà détenues par les peuples autochtones, notamment la contribution des Aînés et des gardiens du savoir, ainsi que les connaissances et l'expérience culturelles que possèdent tous les peuples autochtones. Créée par l'Aîné Albert Marshall (2004), l'approche « à double perspective »<sup>2</sup>, dans laquelle sont intégrées les traditions et la sagesse occidentales et autochtones dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, est un exemple de cette approche.

- Reconnaître l'importance de la solidarité et de la littératie culturelles lorsqu'on travaille avec les peuples autochtones, à titre de participants, d'étudiants, de clients et de patients et dans le ou les domaines de compétence du psychologue. Cela signifie que le psychologue doit comprendre suffisamment les concepts autochtones du soi, de la famille, de la communauté, de la santé et du passé colonial pour être en mesure de soutenir et de favoriser la guérison et le bien-être des populations autochtones.
- Veille à ce que seules des recherches psychologiques culturellement adaptées et culturellement sûres soient menées, conformément aux lignes directrices éthiques appropriées, comme les Lignes directrices des IRSC pour la recherche en santé chez les peuples autochtones.
- Fournisse une formation obligatoire sur les effets du passé colonial et sur d'autres concepts de bien-être pertinents, comme la continuité culturelle, l'approche à double perspective, Mino-pimatisiwin et la décolonisation de la recherche.
- Reconnaître l'importance du lien avec la terre dans les concepts autochtones d'autoguérison et de guérison, et la pertinence de l'environnement naturel pour la guérison et le traitement.
- Reconnaître combien les peuples autochtones du Canada ont manqué de liberté de choix en raison des politiques gouvernementales et, par conséquent, l'importance du rôle que jouent les choix personnels et collectifs dans le traitement et dans la reconquête de l'identité culturelle et de la guérison.
- Défendre les intérêts des peuples autochtones et promouvoir la justice sociale afin que les peuples autochtones jouissent des mêmes droits et conditions de vie que tous les Canadiens.
- Participe de façon continue à des échanges collaboratifs avec des organisations représentant des groupes autochtones du Canada afin de faciliter l'amélioration des résultats en matière de santé mentale.

---

<sup>2</sup> *Approche à double perspective* : l'approche à double perspective consiste à apprendre à voir d'un œil la force des connaissances et des modes de connaissance autochtones, et de l'autre, la force des connaissances occidentales, pour ensuite les combiner pour le bien de tous.

- Élabore une vision élargie de la psychologie afin d'inclure la responsabilité de donner suite aux appels à l'action figurant dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada de 2015 dans une optique permanente et évolutive et reconnaisse l'importance et l'urgence de sortir des protocoles d'évaluation, de traitement et d'évaluation de programme existants, afin que des approches différentes puissent être explorées, développées et mises en œuvre.
- S'engage à remédier aux inégalités en matière de services et de soutien offerts aux peuples autochtones, en particulier ceux qui vivent dans des collectivités rurales et nordiques, en s'engageant à fournir aux peuples autochtones des services psychologiques qui sont comparables sur le plan de la qualité ainsi que du soutien fondé sur des preuves empiriques et en garantissant l'accessibilité aux services fournis à la population non autochtone.
- S'engage à remédier à la très faible représentation des Autochtones au sein de la profession.
- S'engage à adopter des approches culturellement pertinentes en matière de recherche et d'intervention, qui donnent la priorité aux besoins et aux objectifs exprimés par les communautés autochtones, et les valorisent, y compris la collecte et l'utilisation des résultats.
- Reconnaisse que chaque communauté autochtone pourrait avoir sa propre ou ses propres approches de la conceptualisation de cas.
- Reconnaisse et admette que, pour évaluer et traiter correctement les populations autochtones, il faut comprendre les gens en tenant compte de leur contexte familial et communautaire, de l'impact qu'ont eus sur eux des siècles de colonisation et de la résurgence autochtone.
- Fasse respecter le *Code canadien d'éthique pour les psychologues* et veille à ce que les peuples autochtones du Canada bénéficient des mêmes protections et libertés que tous les autres clients, conformément à ce code.
- Reconnaisse que les psychologues et les autres professionnels de la santé puissent avoir besoin de se guérir eux-mêmes face aux répercussions passées de la discipline sur les peuples autochtones.

## **Principes directeurs applicables au travail avec les peuples autochtones du Canada**

Les principes directeurs de la profession de psychologue au Canada en ce qui concerne les peuples autochtones suivent directement l'énoncé de responsabilité. Ces principes directeurs sont répartis dans les domaines suivants :

*Principes directeurs qui s'appliquent à l'étude et à la pratique de la psychologie en général :*

- Solidarité culturelle
- Humilité
- Collaboration
- Réflexion critique
- Respect
- Justice sociale

*Principes directeurs qui se rapportent à des domaines précis de la discipline :*

- Évaluation
- Traitement
- Recherche
- Éducation
- Formation
- Développement de programmes
- Évaluation de programme
- Défense des intérêts et justice sociale

### ***Principes directeurs qui s'appliquent à l'étude et à la pratique de la psychologie en général***

Le Groupe de travail propose six principes directeurs pertinents pour les personnes qui se consacrent à la discipline de la psychologie en général. Ces principes directeurs visent à fournir une orientation pratique aux membres du domaine de la psychologie dans leurs activités quotidiennes, que ces activités relèvent de l'enseignement, de la recherche ou de la psychologie appliquée.

#### **Solidarité culturelle**

Qu'il s'agisse de traitement, d'évaluation, de recherche, d'enseignement ou de développement et d'évaluation de programmes, les psychologues du Canada sont tenus de soutenir les peuples autochtones, plutôt que de simplement les connaître. Le Groupe de travail a associé une série de sujets à la solidarité culturelle, notamment : sécurisation et littératie culturelles, compréhension des épistémologies autochtones, le rôle des cérémonies, traditions, spiritualité Autochtone, les répercussions de la colonisation, le système des pensionnats pour Autochtones, la rafle des années 60, la culture dominante contemporaine, ainsi que la sensibilisation à la déconstruction des présupposés culturels de la psychologie dominante.

Le Groupe de travail a conclu que, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, de la recherche ou de la psychologie appliquée, la discipline de la psychologie devrait se familiariser avec la culture autochtone.

« San'yas » est un bon exemple de formation sur la sécurisation culturelle autochtone et est offerte en ligne; elle est donc facilement accessible aux psychologues et aux personnes qui forment les psychologues. Les psychologues devraient également communiquer avec leurs clients dans un langage culturellement adapté. Les cliniciens qui ignorent les traumatismes historiques et intergénérationnels ainsi que le contexte social et historique dans lequel la pathologie se manifeste, ou qui ne comprennent pas les concepts autochtones du soi ou de la santé, risquent de traumatiser les clients autochtones. De même, les évaluations psychologiques effectuées en l'absence d'un évaluateur compétent en matière culturelle, l'enseignement et la formation fournis par des professeurs qui n'ont pas de compétences culturelles, les recherches ou l'élaboration de programmes lancées et effectuées par des personnes ne possédant pas une bonne compréhension culturelle et les personnes qui croient que l'approche thérapeutique, l'évaluation ou la recherche sont exemptes de culture ou de valeurs sont tous problématiques.

En plus de la solidarité culturelle autochtone en général, qui donne une perspective plus large du savoir autochtone et de l'histoire des Autochtones, il est important d'avoir des connaissances précises sur la vision de la détresse ou de la santé mentale qui caractérise chaque communauté. Une bonne littératie culturelle générale est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante.

### **Humilité**

Les psychologues ont été formés à certains modes de connaissances. Depuis toujours, nous considérons comme moins valables les modes de connaissances qui sont étrangers à notre formation. Qu'il s'agisse d'offrir un traitement ou de faire de la recherche ou de l'évaluation, les membres de la discipline devraient être guidés par l'humilité et traiter les Aînés et les connaissances et approches traditionnelles avec respect dans un esprit d'apprentissage et de collaboration authentiques.

### **Collaboration**

Les services devraient être le produit de la collaboration communautaire et de dialogues réguliers, et non le fruit d'une consultation ultérieure. Avant de s'engager avec les membres de la communauté, les psychologues doivent planifier avec les dirigeants de la communauté, les Aînés et les guérisseurs ce qui est nécessaire et pour qui cela est nécessaire. Les psychologues devraient rendre visite aux participants et envisager la collaboration dès le début de l'évaluation, du traitement, de la collecte de données, etc. De plus, les personnes qui s'engagent dans une communauté devraient trouver des moyens permettant à la communauté de faire part de ses commentaires aux psychologues en ce qui concerne le degré d'aide qu'ils ont apporté, l'adéquation culturelle du traitement et la manière dont les services pourraient être améliorés. Il est important que les communautés évaluent les services fournis par les psychologues. Les psychologues devraient s'efforcer de rapprocher les cultures occidentales et autochtones en cherchant à comprendre la vision culturelle du monde de la personne pour tenter de parvenir à des ententes et des compréhensions partagées.

## **Réflexion critique**

Il incombe au psychologue, quel que soit le service qu'il fournit, non seulement d'être culturellement compétent par rapport à la population à laquelle il dispense les services, mais aussi d'être capable de se « situer » par rapport à ses qualifications, ses ancêtres, le rôle de sa famille dans la colonisation, etc. De plus, les psychologues qui travaillent avec les populations autochtones doivent s'engager à désapprendre une partie de leurs apprentissages et à accepter leur ignorance en gardant l'esprit ouvert aux approches autochtones, et reconnaître les moments où un point de vue particulier limite plutôt qu'il n'éclaire.

## **Respect**

Ce terme est utilisé pour désigner le respect non seulement de la personne ou des populations avec lesquelles le psychologue interagit, mais aussi le respect de la culture autochtone qui a été forte et qui a survécu, ainsi que celle qui a été volée et perdue, incluant le savoir, la sagesse et les structures sociétales. Qu'ils fassent de la recherche ou de l'évaluation, les psychologues risquent beaucoup plus de mal comprendre, de mal interpréter, de mal traiter ou de mal diagnostiquer les clients autochtones. Les psychologues doivent comprendre ce risque.

Les façons dont les peuples autochtones valident leurs connaissances sont rigoureuses et fondées sur leur communauté et leur épistémologie – certains utilisent le terme « science autochtone » pour exprimer l'aspect rigoureux de ces connaissances. Les psychologues ont un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de faciliter le rétablissement du lien de guérison des clients avec la culture et les traditions qui leur ont été prises par la culture dominante occidentale des colons européens. La recherche, les traitements, l'évaluation et les programmes doivent être réalisés en langues autochtones, en partie parce que la langue relie les peuples autochtones à leurs terres, leurs traditions, leur vision du monde et leur bien-être futur.

## **Justice sociale**

Les psychologues devraient s'efforcer de mieux comprendre le concept de justice sociale lorsqu'ils fournissent des services en général. La question de savoir qui bénéficiera d'un programme, d'un projet de recherche, d'une évaluation ou d'une modalité de traitement particuliers devrait être examinée et analysée avec soin avec les membres de la communauté et les participants en mettant un accent particulier sur la vulnérabilité, la dynamique du pouvoir et l'impact qu'a eu dans le passé la profession de psychologue sur la population. Les communautés devraient avoir la propriété, le contrôle, l'accès et la possession (PCAP) des données. La SCP peut jouer un rôle plus important en matière de justice sociale pour les peuples autochtones du Canada.

## ***Principes directeurs qui se rapportent à des domaines précis de la discipline***

Le Groupe de travail propose des principes directeurs s'appliquant à huit domaines précis de la discipline de la psychologie. Comme les principes directeurs généraux, l'objectif de ces principes directeurs est de fournir une orientation pratique aux activités quotidiennes associées aux domaines indiqués ci-dessous.

### **Évaluation**

Les psychologues fournissent des évaluations dans différents domaines, comme les évaluations du risque criminel, les évaluations psychopédagogiques, les évaluations neuropsychologiques et les évaluations de la personnalité. À l'heure actuelle, on compte très peu de psychologues qui effectuent des évaluations au sein des communautés autochtones. Les évaluations réalisées avec des clients autochtones sont susceptibles d'être culturellement biaisées et, par conséquent, les résultats peuvent être considérés avec scepticisme ou rejetés. Les psychologues doivent réussir à fournir des évaluations impartiales, qui ne sont pas influencées par des valeurs implicites cachées. Dans le passé, les cas suivants se sont produits :

- Rapports psychologiques sur la capacité parentale qui étaient biaisés par l'appréhension de l'enfant.
- Rapports psychologiques issus d'une évaluation effectuée dans le cadre judiciaire qui étaient biaisés et recommandaient le maintien de l'incarcération.
- Rapports psychologiques qui ne prenaient pas en compte les déterminants sociaux de la santé dans le cadre de la conceptualisation.
- Rapports psychologiques qui ne tenaient pas compte de l'histoire et de l'héritage colonial dans la description du contexte du comportement d'un client.

L'évaluation psychologique a été utilisée à mauvais escient pour servir les visées coloniales du génocide culturel au moyen de définitions culturellement ancrées de la santé, y compris la santé mentale et les maladies mentales. Par exemple, peu d'évaluations psychologiques reconnaissent ou mettent en évidence les bienfaits du lien d'une personne avec le monde des esprits, sa relation avec les Aînés décédés, sa contribution à une famille élargie ou à une société collectiviste, ou une description concrète et contextualisée du comportement observé à la maison et dans la collectivité. Au lieu de cela, les évaluations portent généralement sur les théories occidentales de la santé mentale et de la maladie mentale.

Il arrive que les populations autochtones évitent les évaluations psychologiques par crainte d'être étiquetées ou d'être orientées vers des interventions inconnues et potentiellement dangereuses, y compris les médicaments. En outre, les populations autochtones hésitent parfois, à juste titre, à recourir aux évaluations psychologiques occidentales, en raison de l'utilisation abusive qui en a été faite dans le passé. Les psychologues devraient en être conscients. La profession de psychologue a l'obligation d'instaurer la confiance et de travailler à corriger cette réputation en élaborant et en utilisant des évaluations culturellement adaptées et en décourageant d'autres formes d'évaluation psychologique.

### *Outils et pratiques d'évaluation culturellement inappropriés*

Les évaluations psychologiques destinées aux populations autochtones sont souvent très modélisées. Elles montrent des résultats prévisibles basés sur des théories occidentales qui ont été normalisées selon des populations divergentes. Les évaluations occidentales se centrent souvent sur des outils quantitatifs normalisés, fondés sur la théorie occidentale, normalisés selon des populations non autochtones, et produisent des catégories qui ne trouvent pas d'écho dans la vision du monde des Autochtones. De plus, l'accès au service dépend souvent du diagnostic, de sorte qu'un diagnostic occidental devient le seul instrument disponible pour accéder aux services.

L'évaluation psychologique en milieu urbain complique l'évaluation communautaire des populations autochtones vivant dans la communauté des colons<sup>3</sup> occidentaux. Outre les difficultés liées à la réalisation d'évaluations psychologiques communautaires dans les communautés autochtones, d'autres problématiques viennent s'ajouter, à savoir la perte de liens, la perte de générations et le déni de l'identité autochtone.

### *Application (erronée) des résultats*

À l'heure actuelle, la définition et la mesure de l'intelligence et des incapacités des enfants autochtones sont problématiques. Les évaluations psychologiques occidentales tendent à prédire la performance dans les systèmes scolaires occidentaux, mais des éléments importants des connaissances et des compétences autochtones sont négligés et ne sont pas évalués. Ainsi, les enfants autochtones sont plus nombreux que les autres à avoir un QI inférieur et à souffrir de handicaps (De-Plevitz, 2006), et les écoles ne parviennent souvent pas à fournir de l'aide. Les diagnostics s'accompagnent d'un risque car une fois qu'ils sont posés et qu'un enfant est identifié, la vulnérabilité de l'enfant s'accroît, de sorte qu'il faut faire preuve d'une extrême prudence lorsque vient le temps de déterminer la façon d'utiliser ces informations et le niveau de soins à fournir. Souvent, les élèves autochtones se sentent comme des « bons à rien » plutôt qu'aidés par le système scolaire (Pirbhai-Ilitch, 2010).

### *Principes généraux*

Des évaluations adaptées à la culture, élaborées en partenariat avec les communautés autochtones, sont nécessaires et constituent une priorité pour la santé mentale des Autochtones du Canada. Les psychologues qui conduisent des évaluations doivent également être conscients des traumatismes historiques et des traumatismes intergénérationnels lorsqu'ils caractérisent le comportement et la pathologie.

Les psychologues qui n'ont pas de formation en matière culturelle appropriée risquent de poser un diagnostic erroné ou d'orienter les personnes vers des traitements ou des interventions inadaptés. Ils

---

<sup>3</sup> Colon : un colon est une personne qui a migré dans une région et s'y est installé de façon permanente, souvent pour coloniser la région.

doivent se renseigner sur les interventions appropriées sur le plan culturel et envisager d'autres formes de guérison adaptées à la culture. Un tel changement doit être encouragé dans tous les domaines de l'évaluation psychologique, y compris dans les systèmes médicaux et correctionnels.

Bref, la situation actuelle au Canada en ce qui concerne l'évaluation psychologique des peuples autochtones est désastreuse. Nous manquons d'outils, de formation, de connaissance culturelle et de recommandations appropriées pour fournir systématiquement des évaluations psychologiques utiles aux populations autochtones et pertinentes.

### ***Recommandations relatives à l'évaluation des populations autochtones du Canada***

#### *Évaluations et approches fondées sur la culture*

- La psychologie au Canada a la responsabilité de promouvoir l'élaboration de tests et de procédures psychologiques plus normalisés sur le plan local et plus appropriés sur le plan culturel. Par exemple, la psychologie devrait élargir les définitions opérationnelles pour inclure les définitions utilisées par les peuples autochtones. Des concepts tels que l'« intelligence » devraient être décrits dans le contexte culturel de la personne évaluée. On accordera probablement plus d'importance aux évaluations qui comprennent l'observation directe de la personne évaluée à la maison, à l'école ou dans la collectivité et qui mettent en relation les concepts avec l'expérience vécue et des exemples concrets. Il faudra peut-être modifier les procédures pour inclure d'autres personnes, comme les parents, les grands-parents, les soignants ou d'autres membres de la famille, qui peuvent aider les clients à se sentir à l'aise en situation de test et donc à réaliser des performances optimales.
- L'évaluation psychologique des populations autochtones devrait éviter de placer l'individu dans un contexte de diagnostic occidental, qui englobe souvent la quantification, le jargon professionnel et l'abstraction de l'expérience. L'évaluation devrait être moins axée sur l'évaluation diagnostique et plus sur l'évaluation des « dons » basés sur les forces, sur des descriptions concrètes du comportement et sur l'intégration d'un modèle culturel holistique de la santé et de la santé mentale. Par exemple, les concepts culturels de la pathologie devraient être inclus dans l'évaluation psychologique. Les concepts devraient faire référence au lien avec la terre, la nature et la communauté, voire à la tradition de la quête de sens dans les noms autochtones.
- Les psychologues qui conduisent des évaluations doivent mettre l'accent sur les connaissances autochtones dans le cadre des évaluations communautaires et incorporer le soutien communautaire. Les évaluations devraient porter sur l'expérience vécue par la personne autochtone et sur le contexte de la communauté au sein du cadre sociopolitique général. De plus, les évaluateurs devraient comprendre les savoirs culturels importants, notamment la pertinence de la tradition et des cérémonies, comme la quête de la vision, la cérémonie de la suerie et la roue

médicinale<sup>4</sup>. Les évaluations doivent également tenir compte de l'expérience spirituelle autochtone, y compris les contacts avec les esprits et avec la voix des esprits, qui sont souvent considérés comme des dons dans les cultures autochtones.

- À cette fin, le psychologue devrait, entre autres, envisager d'interroger les membres de la famille élargie et demander à ceux-ci ce qui pourrait être utile à la personne évaluée. Situer la personne non seulement dans sa famille immédiate, mais aussi dans son histoire familiale, sa famille élargie et sa communauté et reconnaître que la description contextualisée concrète est mieux adaptée que la catégorisation abstraite devrait être l'objectif de cette démarche.
- Une déclaration de reconnaissance devrait être intégrée à toutes les évaluations, y compris une déclaration d'humilité, une reconnaissance du territoire, de l'expérience, de l'histoire et une reconnaissance de la dynamique du pouvoir.
- Les populations autochtones ne veulent peut-être pas d'étiquette diagnostique ou de « mauvaise médecine »<sup>5</sup>, et pour elles, le diagnostic est souvent peu rassurant ou réconfortant. Au contraire, le diagnostic est souvent considéré comme une façon d'étiqueter la personne et une source de stigmatisation. La psychologie doit être respectueuse de ces valeurs et comprendre ce qui motive cette perception des choses.
- La psychologie doit, par des efforts de sensibilisation, encourager les développeurs de tests, les éditeurs, les chercheurs et les cliniciens à concevoir des tests adaptés sur le plan culturel. Les personnes qui utilisent des évaluations psychologiques doivent être tenues responsables de la pertinence de certains tests pour des populations particulières. À la suite du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, il ne suffit plus pour la profession d'affirmer : « c'est ce que nous avons de mieux », même si ce n'est pas adapté à la culture. L'application inadéquate des tests contribue à la stigmatisation, à la marginalisation et à la mauvaise utilisation des traitements. Les psychologues doivent avoir une responsabilité éthique accrue.

### *Autonomisation*

- Les évaluations psychologiques devraient faciliter la capacité de choisir et l'autonomisation. L'évaluation doit porter sur l'autonomisation de la personne et sur la promotion de la réussite personnelle, laquelle doit être définie dans le contexte thérapeutique ainsi que dans la

---

<sup>4</sup> *Roue médicinale* : la roue médicinale renvoie à des enseignements symboliques sur l'équilibre et les interactions entre les quatre directions, les quatre étapes de la vie et l'équilibre de notre être mental, émotionnel, physique et spirituel.

<sup>5</sup> *Mauvaise médecine* : en psychologie, le terme « mauvaise médecine » fait référence au fait de fournir une intervention de façon nuisible ou décourageante. La médecine est mauvaise lorsqu'elle retire l'énergie positive ou l'esprit d'un individu.

communauté collective, en tenant compte, entre autres, de la façon dont le client peut/pourra contribuer à la communauté. Les populations autochtones qui sont soumises à une évaluation doivent être en mesure de décrire ce qu'elles attendent de cette évaluation; les communautés devraient avoir la possibilité de contribuer à cette démarche. Les évaluations doivent permettre au client de s'accorder la possibilité d'en apprendre sur lui-même et de ne pas se sentir intimidé. L'attitude des évaluateurs doit encourager l'ouverture et un climat de partenariat. Il est important de donner au client un plus grand sentiment de contrôle et de l'inviter à se mettre à l'aise.

### *Confidentialité*

- Les psychologues qui effectuent des évaluations devraient repenser la question de la confidentialité. Inviter les membres de la communauté à participer à l'évaluation peut être moins problématique que dans la société occidentale. La présence d'autres personnes dans la pièce peut contribuer à reconforter le client et à renforcer sa confiance à l'égard de la relation thérapeutique en plus de fournir des informations plus pertinentes. Pour certaines populations autochtones, la confidentialité est associée, dans certains contextes, au secret, et elle peut être perçue négativement, en particulier si les membres de la communauté sont très francs les uns envers les autres. Les psychologues devraient élaborer des accords de confidentialité communautaires pour tenir compte des valeurs collectivistes différentes en matière de confidentialité et préciser comment les renseignements sont destinés à être utilisés et communiqués dans la communauté.

### *Autres méthodologies*

- Le Groupe de travail recommande de réévaluer les méthodes d'évaluation qui s'en tiennent strictement à des mesures quantitatives, théoriquement généralisables. Si l'objectif est de tirer des conclusions exactes et utiles pour les clients autochtones, ces méthodes ne seront probablement pas couronnées de succès. L'évaluation psychologique devrait intégrer des pratiques telles que l'évaluation individualisée et l'approche à double perspective, incluant la compréhension du contexte culturel et la préférence accordée à la description qualitative plutôt qu'à l'abstraction quantitative de l'expérience basée sur des concepts théoriques occidentaux.
- Les psychologues qui conduisent des évaluations devraient prendre le temps de rendre visite à la personne évaluée et d'instaurer un climat de confiance fondé sur le dialogue et la connaissance du contexte. Les évaluations doivent être concertées, individualisées et communautaires. Les psychologues devraient envisager de travailler avec les Aînés, les membres de la collectivité, les guérisseurs traditionnels et l'unité familiale dans le cadre de l'évaluation.

### *Résultats*

- La norme relative à la continuité des soins exige que l'on ait accès au psychologue qui a effectué l'évaluation. Étant donné que l'évaluation est effectuée par un psychologue qui se rend en avion

dans la collectivité pour repartir ensuite, le client est désavantagé – il faut offrir un service continu sous forme de suivi au sein de la communauté. Les communautés devraient avoir accès aux données d'évaluation que recueillent les psychologues et devraient être en dialogue constant avec la profession afin de discuter de l'impact des données, des recommandations, des traitements et des résultats généraux à long terme. Cela facilitera l'établissement des relations et de la confiance entre les membres de la communauté et la profession de psychologue.

- Les évaluations doivent orienter le traitement. Les psychologues qui conduisent une évaluation devraient aider les clients à comprendre que le rôle de l'évaluation est de guider le traitement et de permettre l'accès aux services, plutôt que de simplement fournir une étiquette ou un diagnostic.
- Souvent, le temps consacré à l'évaluation psychologique est insuffisant. En outre, les évaluations réalisées exigent souvent un degré élevé de souplesse lorsque vient le temps d'interpréter les résultats, et les conclusions sont parfois faibles et non pertinentes. Si cela perdure, la confiance entre la profession et les populations autochtones se détériore. Il faudra des efforts de sensibilisation et des fonds pour augmenter le nombre de psychologues formés de manière appropriée, dotés des outils adéquats pour effectuer des évaluations, et disposant du temps nécessaire pour rester dans les communautés.
- Le développement d'évaluations psychologiques qui répondent aux besoins des populations autochtones du Canada sera un exercice en soi et ne se fera pas du jour au lendemain, mais certains éléments des évaluations typiques peuvent ou devraient être modifiés immédiatement. La procédure d'évaluation recommandée pour les évaluations des populations autochtones sera probablement plus longue, plus chronophage, plus complexe et plus coûteuse comparativement au modèle actuel, et le rôle que jouera la communauté du client dans les évaluations psychologiques changera avec le temps. Pour changer les politiques gouvernementales, il faudra probablement faire appel à la sensibilisation et au soutien de la communauté. Il faut également mettre au point de nouveaux outils d'évaluation.
- Vu le manque de tests culturellement adaptés, les psychologues devraient travailler avec les individus et les collectivités autochtones pour fournir des évaluations les plus appropriées possible d'un point de vue culturel et faire participer l'individu et la communauté au processus collaboratif et itératif.
- En ce qui concerne les évaluations psychologiques, l'obligation éthique doit porter sur la personne et la communauté autochtones, même si le « client » qui paie l'évaluation est une organisation ou un établissement. Autrement dit, le type d'évaluation, de rétroaction et de processus doit correspondre aux besoins de la personne ou du groupe évalué.

## Traitement

Les Autochtones du Canada, en particulier ceux qui vivent dans les collectivités rurales et éloignées, n'ont pas accès aux services psychologiques. En outre, de nombreuses modalités de traitement psychologique reprennent les valeurs européennes colonialistes de la « normalité », ce qui oblige les populations autochtones à s'adapter à une idéologie occidentale perpétuée par la colonisation. Par exemple, la thérapie cognitivo-comportementale et d'autres approches thérapeutiques similaires ne sont pas nécessairement en synchronie avec la spiritualité telle que vue par les Autochtones. Imposer des interventions qui peuvent être validées empiriquement auprès de populations non autochtones peut avoir comme effet néfaste d'imposer des normes occidentales aux pratiques des communautés autochtones.

Examinons les extraits de l'article de Wendt, D. C., Gone, J. P. et Nagata, D. K. (2015), pages 334 à 358, que voici.

Comme l'ont fait remarquer plusieurs observateurs critiques, les interventions psychothérapeutiques courantes reposent généralement sur la conception culturelle du soi qualifiée d'« individualiste, rationaliste, monologique et univoque » et reposent donc fortement sur la socialisation à une conception occidentalisée de l'individualité, et de l'identité et du contrôle intériorisés (Kirmayer, 2007, p. 240; cf. Cushman, 1995). Une telle socialisation est souvent interprétée comme une « éducation thérapeutique » bénigne pour les clients dont l'« intelligence psychologique » est déficiente, mais, dans certains cas, la frontière entre éducation pragmatique et prosélytisme ethnocentrique peut être ténue. En effet, certains chercheurs ont estimé que les cliniciens agissent comme des « crypto-missionnaires » (Meehl, 1959, p. 257) en « convertissant » subtilement ou par inadvertance leurs clients à leurs propres valeurs professionnelles, sociales et même morales (voir, par exemple, Slife, Smith et Burchfield, 2003; Tjeltveit, 1986). [traduction]

... même des traitements adaptés concourent aux sensibilités culturelles dominantes de manière omniprésente (p. ex., par des services fondés sur l'expression introspective, fournis dans des espaces confidentiels, situés dans des cliniques ou des hôpitaux fermés, administrés par des professionnels reconnus, pour une durée précise, conformément à une orientation théorique générale, en se référant à une nomenclature diagnostique particulière, pour laquelle les principales cibles de l'intervention sont les pensées, les sentiments, les croyances et/ou les comportements du client; voir Wendt et Gone, 2012). En outre, les cliniciens multiculturels peuvent eux-mêmes être enclins à imposer involontairement certaines valeurs culturelles (p. ex., des idéaux individualistes de bonheur, de productivité, d'ouverture d'esprit, de laïcité et de tolérance) à des clients ayant des valeurs différentes (Bowers et Richardson, 1996; Slife et coll., 2003). [traduction]

... Pour mieux comprendre l'ethnocentrisme présent dans les traitements classiques, la discipline pourrait accorder une plus grande attention aux approches de guérison radicalement différentes sur le plan culturel, qui sont plus susceptibles d'être utilisées par les minorités ethnoraciales que par les blancs non-Latinos, et faire des recherches empiriques sur ces approches. Il s'agit notamment de partenariats avec des guérisseurs autochtones, des églises et des organisations communautaires pour concevoir et mettre en œuvre des interventions axées sur la culture (p. ex., Aten, Topping, Denney et Bayne, 2010); de l'intégration, dans la psychothérapie, de diverses approches autochtones, comme la spiritualité métisse, les points de vue africains et la guérison Reiki et Qigong (p. ex., Cervantes, 2010; Parham et coll., 1999; Yeh, Hunter, Madan-Bahel, Chiang et Arora, 2004); de la « culture thérapeutique », qui implique des efforts expérimentaux et pédagogiques intensifs pour revenir à ses racines culturelles (p. ex., Gone et Calf Looking, 2011). Nous reconnaissons que des questions cruciales demeurent quant à l'efficacité thérapeutique et à la nocivité potentielle de certaines, voire de la plupart, de ces interventions de rechange. Toutefois, il serait bon que la discipline reconnaisse les avantages potentiels de ces interventions, comme le risque moindre de prosélytisme culturel caché et le meilleur accès aux traitements et au choix de traitements. [traduction]

Les peuples autochtones sont surreprésentés dans le système de santé mentale et le système correctionnel (de Leeuw, Greenwood et Cameron, 2010; Roberts et Reid, 2017; Trevethan, Moore et Rastin, 2002; Service correctionnel du Canada). Les responsabilités et les facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation des effets potentiellement néfastes de l'institutionnalisation des peuples autochtones sont accrus. Par exemple, les populations autochtones risquent d'être surmédicamentées ou de faire un mauvais usage des médicaments, ce qui est considéré comme le bâillonnement forcé et la neutralisation des dons spirituels.

Actuellement, il n'existe pas suffisamment d'instruments psychologiques grand public permettant d'identifier de manière appropriée les personnes vulnérables au sein des communautés autochtones et de structures capables de fournir des services de santé mentale adaptés à la culture, et ce, en temps opportun. Parce qu'elles tendent à se concentrer sur une vision individualiste du soi, les approches cliniques actuelles peuvent donner l'impression de blâmer les victimes. Cela est particulièrement vrai lorsque ces approches ne parviennent pas à situer un problème ou un comportement psychologique sous l'angle des blessures et des traumatismes causés par des politiques et des lois gouvernementales discriminatoires et de longue date.

Les lignes directrices cliniques qui semblent bien définies dans les régions les plus peuplées deviennent floues dans les collectivités éloignées. Les psychologues qui se rendent dans ces collectivités restent rarement assez longtemps pour fournir des interventions suffisamment longues, adaptées, appuyées par la littérature culturelle du psychologue et intégrées, et le traitement est souvent incohérent.

Il est courant que les psychologues négligent de rencontrer les dirigeants communautaires ou les guérisseurs traditionnels et omettent d'établir des relations avec la communauté, donnant ainsi l'impression de « tirer profit de la misère ». De plus, la profession de psychologue et les organismes gouvernementaux de financement semblent faire preuve de peu de respect envers les spécialistes culturels et les guérisseurs traditionnels. Les programmes de guérison traditionnelle bénéficient de fonds nettement inférieurs à ceux accordés aux programmes fondés sur le modèle médical conventionnel.

Il est important de comprendre la roue médicinale et les approches autochtones en matière de santé, mais cela n'est pas suffisant. Les praticiens sont encouragés à prendre conscience qu'il n'existe pas d'approche « pan-autochtone »; ce ne sont pas tous les peuples autochtones qui utilisent des concepts bien connus comme la roue médicinale ou les Sept enseignements sacrés. Bien que ces concepts soient importants, ils ne sont pas universels. Les points de vue locaux sur la santé mentale et la détresse psychologique sont donc tout aussi importants.

### ***Recommandations relatives au traitement des peuples autochtones du Canada***

#### *Rôle du psychologue*

- Le Groupe de travail encourage les psychologues à se considérer comme des facilitateurs et des défenseurs de la sagesse et des connaissances liées à la guérison qui sont déjà présentes dans les collectivités autochtones. Les psychologues qui fournissent des traitements devraient être conscients du rôle important que joue la culture dans la guérison et savoir comment donner aux gens les moyens appropriés de se réapproprier leur culture, y compris leur langue et leurs cérémonies. Lorsqu'ils offrent un traitement, les psychologues devraient avoir une approche plus collaborative et moins directive. Par exemple, les psychologues devraient faciliter les contacts entre les clients, les Aînés, les écoles, les parents, les enfants et divers fournisseurs de services pour aider les clients autochtones à trouver des solutions, plutôt que de proposer des modalités de traitements axées sur les conseils, qui présupposent des visions partagées de part et d'autre.

#### *Diversité des stratégies d'intervention*

- Les psychologues qui fournissent des interventions devraient être prêts à intégrer la famille et la communauté dans le traitement. Par exemple, les psychologues devraient adopter des stratégies axées sur l'unité familiale, qui aident les parents à améliorer leurs relations avec leurs enfants et leurs compétences parentales. Les psychologues devraient également envisager d'aider les membres de la communauté à mettre en œuvre des interventions traditionnelles, par exemple des excursions dans la nature pour les jeunes à risque. Les psychologues devraient reconnaître la pertinence des interventions effectuées dans la nature et du lien avec la terre pour aborder les questions d'identité culturelle et individuelle. Dans certains cas, une intervention psychologique fournie par un psychologue n'est pas forcément bénéfique aux populations autochtones. Les

psychologues devraient reconnaître que, parfois, l'intervention d'un Aîné ou d'un guérisseur traditionnel peut se révéler plus appropriée et plus utile.

### *Méthodes thérapeutiques adaptées à la culture*

- Les approches thérapeutiques cliniques occidentales ne sont pas en mesure de saisir pleinement les expériences émotionnelles et spirituelles des membres des communautés autochtones. Par exemple, les « épisodes psychotiques » peuvent être considérés comme des manifestations spirituelles, comme le départ de l'esprit hors de la personne ou l'entrée d'un autre esprit à l'intérieur de la personne. Les traitements psychologiques destinés aux populations autochtones devraient faire appel à une approche holistique, qui reconnaît l'importance des enseignements de la roue médicinale et l'importance du collectivisme, du lien avec l'environnement, de la spiritualité et de la communauté pour la santé mentale des peuples autochtones. Les psychologues occidentaux devraient intégrer et valider ces notions lorsqu'ils travaillent avec une population autochtone.
- Les psychologues devraient également se familiariser avec les modalités de traitement culturellement adaptées, comme l'approche du focusing pour les Autochtones, qui met l'accent sur les valeurs fondamentales de chaque communauté, respecte les traditions locales et fait valoir l'importance de la non-ingérence. En outre, les récits traditionnels de guérison dans la culture autochtone impliquent une transformation, plutôt que l'élimination ou l'anéantissement de la maladie. Les psychologues devraient comprendre la valeur de ces récits et la puissance du concept de transformation.
- Pour être adéquate, la conceptualisation doit viser à trouver des solutions ou à apporter de l'aide et du soulagement plutôt qu'à étiqueter, diagnostiquer ou juger. Par exemple, il est plus utile de fournir une terminologie descriptive du comportement plutôt qu'un terme clinique pour décrire un modèle de comportement ou de pensée. En outre, la conceptualisation doit être placée dans le contexte de la communauté. Les approches thérapeutiques devraient être établies en collaboration et représenter la structure sociale plus collectiviste privilégiée par de nombreux clients autochtones.
- La conceptualisation de cas devrait être envisagée dans le contexte de la colonisation, en incluant nécessairement la compréhension des effets intergénérationnels des événements historiques préjudiciables et des injustices subies par les peuples autochtones. Les psychologues ne peuvent pas oublier l'importance de l'aliénation des terres, des traités et de l'impact sur les peuples autochtones de l'expulsion de leurs terres, notamment en raison de la conception écocentrique du soi, inhérente aux visions du monde autochtones.

### *Responsabilités et considérations supplémentaires*

- Les psychologues devraient utiliser leur position de pouvoir pour aider les peuples autochtones à obtenir du financement pour soutenir les méthodes de guérison autochtones et devraient reconnaître ces méthodes comme des formes de traitement valables. Les approches traditionnelles de guérison doivent être respectées de la même manière que les pratiques conventionnelles fondées sur des preuves. Par ailleurs, les psychologues doivent tenir compte des implications de la législation actuelle sur la protection de la vie privée, qui peut se révéler trop contraignante et peu utile dans certaines communautés qui préféreraient que les dirigeants communautaires aient un plus grand accès aux données relatives au traitement. À titre de profession, la psychologie doit assurer la continuité des soins prodigués aux clients autochtones. En général, les psychologues doivent systématiquement assurer un meilleur suivi de leurs clients.
- Une formation sur la santé mentale adaptée à la culture à l'intention des membres des communautés autochtones, comme les Premiers soins en santé mentale – Premières nations de la Commission de la santé mentale du Canada, pourrait être utile, particulièrement à des fins de dépistage pour réduire les risques et protéger les gens. Une formation en soins axés sur les traumatismes pour les membres des communautés autochtones pourrait également être utile pour reconnaître les signes de traumatisme à l'aide d'une approche fondée sur les forces.

### Recherche

Jusqu'à présent, le Groupe de travail a adopté la position selon laquelle il existe des principes directeurs valables et pertinents pour réaliser des recherches en psychologie avec les peuples autochtones du Canada. Le Groupe de travail renvoie le lecteur aux informations suivantes :

#### 1. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)

Les principes de PCAP® des Premières Nations sont un ensemble de normes qui établissent clairement comment les données seront collectées, protégées, utilisées et partagées lorsqu'il s'agit de réaliser des recherches avec une population des Premières nations. Les principes de PCAP sont la propriété, le contrôle, l'accès et la possession. Les psychologues qui font de la recherche doivent être attentifs et se comporter de telle manière qu'ils reconnaissent que la communauté ou le groupe avec lequel ils travaillent est pleinement propriétaire des données, de la même manière qu'un individu est propriétaire de ses renseignements personnels. Le principe du contrôle énonce que les Premières Nations, leurs collectivités et les organismes qui les représentent ont le droit d'exiger le contrôle de l'intégralité de la recherche et des processus de gestion de l'information qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la collectivité concernée. Les groupes autochtones avec lesquels un psychologue souhaite collaborer dans le cadre de projets de recherche doivent avoir accès aux informations et aux données les concernant et avoir le contrôle matériel des données. Le contrôle matériel des données permet de redonner le pouvoir au groupe, plutôt que d'utiliser les données au détriment de ce groupe, comme cela s'est fait dans le passé. Les normes PCAP s'inscrivent dans notre volonté d'aborder la recherche dans

une démarche de réconciliation collaborative. Cela serait également conforme au principe du respect des droits et de la dignité des personnes et des peuples énoncé dans le *Code canadien d'éthique pour les psychologues*. La recherche ne peut ignorer les préjudices potentiels, tous les problèmes doivent être portés à l'attention du groupe en question, et les psychologues ne peuvent plus rester les bras croisés et permettre que la recherche soit utilisée à des fins de destruction culturelle d'un peuple ou d'un groupe. Il est recommandé que les chercheurs s'inscrivent au cours de formation *Fondamentaux des principes de PCAP* qui se trouve à l'adresse <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/suivre-le-cours/> s'ils envisagent de mener des recherches en collaboration avec une collectivité autochtone.

### 2. Organismes des trois conseils

Le *Chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada* est un énoncé de politique produit par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Ce chapitre fournit des recommandations claires sur la participation de la communauté, la réalisation de recherches, les procédures des comités d'éthique de la recherche et les ententes de recherche. Le Groupe de travail recommande que la recherche en psychologie respecte ces politiques et que les chercheurs consultent ce document régulièrement. Plus précisément, le Groupe de travail estime que la meilleure façon de s'assurer de respecter notre propre code d'éthique est de veiller à ce que les chercheurs établissent des relations de confiance, comme le préconise l'énoncé de politique. La conception d'un projet de recherche est une affaire de collaboration qui doit bénéficier à la population autochtone que le chercheur souhaite étudier. La recherche devrait améliorer la capacité de la communauté à préserver son identité culturelle et viser à exprimer la culture, les pratiques scientifiques et les interventions du groupe. Avec l'autorisation du groupe communautaire, d'autres méthodes peuvent être testées, mais seulement s'il le souhaite explicitement.

Lorsqu'une recherche en psychologie est menée au sein d'une communauté, il est impératif que le chercheur principal reconnaisse les notions de pouvoir, de privilèges et de justice. Les chercheurs devraient s'efforcer de réduire et d'éliminer les dommages causés par les obstacles institutionnels et financiers et éviter de dénigrer les connaissances et les pratiques sacrées de la communauté. La participation de la communauté avant la recherche est donc nécessaire pour comprendre les besoins, les connaissances et l'infrastructure de la communauté.

Lors de la réalisation d'études à plus grande échelle portant sur la population canadienne en général, il est important que la recherche en psychologie cherche à inclure les populations autochtones dans le domaine étudié. Enfin, il est important de ne pas généraliser les conclusions émanant d'une population autochtone pour en faire une représentation de tous les groupes autochtones.

*Célébrer les recherches en psychologie réalisées par des chercheurs autochtones*

- Le Groupe de travail recommande que les membres de la profession améliorent leur compréhension des méthodologies de recherche et des projets réalisés avec les méthodologies autochtones. Plusieurs livres ont été écrits sur ce sujet. Le Groupe de travail recommande également que la SCP présente régulièrement ces méthodologies lors de son congrès et que les recherches menées par des chercheurs des communautés autochtones soient présentées et mises en valeur.

## **Éducation**

Le Groupe de travail s'est penché sur quatre grands sujets en lien avec l'enseignement de la psychologie et les peuples autochtones au Canada :

1. Obstacles rencontrés par les étudiants autochtones
2. Éléments essentiels de la formation des étudiants de premier cycle
3. Éléments essentiels de la formation des étudiants des cycles supérieurs
4. Nécessité pour les personnes qui travaillent actuellement sur le terrain de recevoir une formation en matière de compétences culturelles

*Obstacles rencontrés par les étudiants autochtones*

- Le Groupe de travail estime qu'à l'heure actuelle, il y a probablement moins de 12 psychologues autochtones qui pratiquent ou enseignent au Canada. Il faudrait davantage de bourses d'études universitaires, de bourses d'entretien et d'incitatifs pour accroître la représentation des peuples autochtones dans le domaine de la psychologie au Canada à l'heure actuelle. Lors de ses discussions sur les mesures à prendre pour inciter les jeunes autochtones à étudier la psychologie et à devenir psychologues au Canada, le Groupe de travail a mentionné, à titre d'exemple, que des gains importants pourraient être réalisés entre les peuples autochtones du Canada et la profession de psychologue si 1 % des frais d'inscription aux programmes de psychologie professionnelle étaient consacrés au dédommagement et à la création d'une bourse pour les étudiants autochtones désireux d'obtenir un diplôme en psychologie. Une telle somme permettrait de créer chaque année plusieurs places entièrement payées et reconductibles pour les étudiants autochtones. Le financement pourrait également servir à remédier aux facteurs extérieurs à l'école qui rendent difficile la poursuite des études, par exemple, les frais de garderie à payer par les chefs de famille monoparentale. Le Groupe de travail recommande que la SCP cherche des moyens d'augmenter le financement des bourses ou des incitatifs qui aideront les étudiants autochtones désireux d'étudier la psychologie.
- La méfiance générale à l'égard du système scolaire occidental est une autre explication possible des difficultés rencontrées par les étudiants autochtones à obtenir un doctorat. Les recherches

indiquent que les étudiants diplômés autochtones risquent de perdre leurs propres modes de connaissance traditionnels en poursuivant des études supérieures qui n'enseignent et ne valident que les épistémologies occidentales. Par conséquent, les universités devraient encourager les épistémologies et les approches pédagogiques divergentes qui sortent de la tradition universitaire occidentale et qui privilégient les modes de savoir autochtones et de partage de la sagesse. Les départements de psychologie ont l'obligation d'inclure dans leurs programmes un contenu critique qui encourage la pluralité des points de vue et valident d'autres formes de savoir. À ce titre, les départements de psychologie sont encouragés à communiquer avec les communautés locales et à inviter des Aînés ou des gardiens du savoir à donner des cours ou, le cas échéant, à créer des postes universitaires pour aider à combler les lacunes actuelles en matière de connaissances.

- De plus, il faut que le gouvernement soutienne les programmes de psychologie qui incorporent les langues et les connaissances autochtones et qui sont offerts dans les collectivités rurales ou qui sont plus accessibles à ces dernières. Lorsque les cours sont offerts dans la communauté, ils devraient comporter de la formation dispensée par des gardiens du savoir traditionnel. Actuellement, il y a très peu d'universités qui reconnaissent le bagage de connaissances des gardiens du savoir traditionnel non formés à l'université; pourtant, l'enseignement supérieur a besoin de ces personnes pour donner des cours et transmettre l'histoire aux étudiants en psychologie. La psychologie devrait défendre la reconnaissance de ces détenteurs du savoir par le milieu universitaire. Le cours « The Indigenous Education: A Call to Action », qui figure au programme de maîtrise en éducation de l'Université de Calgary et qui est offert dans une communauté autochtone, en est un exemple.

### *Formation de premier cycle*

- Les étudiants de premier cycle en psychologie devraient avoir accès à un cours de sensibilisation aux cultures autochtones afin de développer leur littératie culturelle. Une distinction importante relative à la diversité doit être enseignée aux étudiants en psychologie; les cours portant sur la culture autochtone doivent être séparés des cours sur la diversité culturelle, car il s'agit de deux domaines de connaissance entièrement distincts. Le cours de formation aux compétences culturelles autochtones devrait inclure les éléments suivants : les répercussions de l'histoire coloniale, notamment les politiques appliquées depuis longtemps par le Canada à l'égard des peuples autochtones; le système des pensionnats pour Autochtones et les traumatismes intergénérationnels; la prise de conscience du fait que nous sommes des invités en territoire autochtone et, par conséquent, que nous avons comme responsabilité supplémentaire de respecter les modes de connaissance des Autochtones; un aperçu du savoir autochtone; la psychologie autochtone; la solidarité culturelle.

### *Formation aux cycles supérieurs*

- Bien que les psychologues aient l'obligation éthique de réduire l'ignorance et d'améliorer la sensibilité culturelle des étudiants de premier cycle en psychologie, la profession a un devoir encore plus grand envers les étudiants diplômés qui sont formés en psychologie appliquée et qui sont susceptibles de travailler avec des populations autochtones. L'enseignement supérieur des professions d'aide peut avoir un impact direct sur l'autonomisation des communautés et faciliter les approches intégrées du savoir, comme l'approche à double perspective. Par conséquent, les diplômés des programmes de psychologie devraient être en mesure de faire preuve d'une littératie culturelle autochtone adéquate et être capables de réfléchir à la valeur du savoir traditionnel autochtone et à la manière dont les psychologues peuvent équilibrer ce savoir avec les pratiques occidentales ou populaires actuelles.
- À l'heure actuelle, un étudiant en psychologie peut obtenir son diplôme sans connaître le système des pensionnats ou les traumatismes intergénérationnels subis par les peuples autochtones du Canada. En ce moment, les programmes d'études supérieures ont des exigences en matière de diversité, mais ils ne comportent pas de formation sur les peuples autochtones. La psychologie, qui accorde une grande importance à la conduite éthique, a la possibilité d'être un chef de file dans la promotion de la solidarité culturelle auprès de nos étudiants. Par conséquent, la profession de psychologue a l'obligation d'enseigner les principes de justice sociale et de littératie culturelle autochtone aux étudiants en psychologie. Les connaissances autochtones et la littératie culturelle devraient constituer une compétence de base pour tous les psychologues.
- Il faut un programme de doctorat en psychologie clinique qui intègre les connaissances et la santé mentale des Autochtones. Plus précisément, la formation clinique et la formation en counselling devraient comprendre le partage des connaissances, qui démontre que les communautés autochtones ont déjà les connaissances culturelles, linguistiques et spirituelles dont elles ont besoin pour guérir. La formation des psychologues devrait mettre l'accent sur les moyens de faciliter et de promouvoir ces connaissances. Le Groupe de travail met en garde contre la tendance qu'ont les psychologues qualifiés à croire qu'ils arrivent dans les communautés avec les outils nécessaires pour aider tous les individus. Actuellement, l'Université de Guelph offre un programme de doctorat en psychologie qui pourrait répondre à ce besoin.
- Les professeurs qui enseignent les compétences culturelles dans les programmes de psychologie devraient être formés à la pédagogie autochtone, mais il n'est pas nécessaire que tous les enseignants chargés de la formation des diplômés en psychologie dans le domaine des connaissances autochtones et des compétences culturelles soient des Autochtones. Les programmes peuvent jumeler des membres de leur personnel enseignant qui sont compétents en matière culturelle avec des dirigeants autochtones, des Aînés et des membres respectés des collectivités autochtones. Les Aînés et les membres de la communauté devraient également faire partie des comités consultatifs des programmes d'études supérieures en psychologie autochtone; toutefois, les organismes d'agrément devraient exiger que les universités n'engagent que des Aînés qui ont reçu l'approbation des dirigeants de la communauté.

- Le Groupe de travail estime que, même si nous avons besoin de plus de cliniciens dont les approches sont fondées sur les modes de connaissance traditionnels et de plus de psychologues autochtones, nous devons faire preuve de prudence lorsqu'on invite les jeunes à laisser leur communauté et leur culture. Les élèves ont besoin de soutien et, dans la mesure du possible, il est préférable que l'enseignement soit dispensé dans les communautés. Dans les cas où les étudiants décident de partir, des mesures incitatives doivent être mises en place pour encourager les diplômés autochtones des programmes de psychologie à revenir dans les communautés autochtones pour fournir des services psychologiques. Les psychologues devraient participer à l'apprentissage par l'expérience, dans la mesure du possible, et interagir avec les membres de la communauté et les gardiens du savoir.

### *Éducation permanente*

- La formation en ligne ou les séances en personne peuvent être utilisées pour dispenser la formation continue obligatoire sur la culture autochtone aux psychologues. Bien que la formation en matière de compétences culturelles autochtones générales soit nécessaire, elle ne suffit pas. Les psychologues qui sont déjà agréés et qui exercent devraient penser à acquérir de l'expérience sur le terrain, que ce soit en participant à une cérémonie de la suerie et/ou en rencontrant des membres de la communauté, des Aînés et des gardiens du savoir. En outre, le congrès de la SCP pourrait être un bon moyen d'offrir des « cercles de la parole » obligatoires et en personne, qui faciliteront les liens entre psychologues et membres des communautés autochtones.
- Les psychologues qui exercent déjà peuvent également s'adresser aux centres d'amitié et aux centres de traitement autochtones pour acquérir des connaissances culturelles. Toutefois, il existe un risque de surcharger les communautés de demandes d'information de la part des psychologues. Les communautés locales qui reçoivent des services devraient également s'impliquer dans la formation des psychologues en matière de compétences culturelles et participer au partage des connaissances. Les membres de la profession devraient être conscients du risque de surcharger les communautés qui possèdent des ressources limitées en leur donnant la responsabilité de former la profession.

### *Autres questions relatives à la formation*

- Une grande partie des connaissances autochtones relatives à la guérison est exprimée dans des langues et des concepts linguistiques qui sont déjà menacés de disparition. La psychologie et les approches autochtones de la santé et de la santé mentale sont intimement liées à la culture autochtone, et notamment à l'importance de préserver la langue et de consigner les connaissances linguistiques des Aînés et des guérisseurs. Le Groupe de travail recommande que la profession de psychologue encourage les initiatives pédagogiques consacrées à la préservation des langues autochtones.

## Développement de programmes

Les psychologues devraient élaborer des programmes de santé mentale en partenariat avec les membres des communautés autochtones. Il faut de nouvelles idées et de nouvelles approches pour faire face à des situations et des problèmes nouveaux qui n'existaient pas à l'époque précoloniale.

En outre, la culture est dynamique et en constante évolution. Par exemple, lorsqu'ils élaborent des programmes de santé mentale, les psychologues devraient reconnaître la grande diversité des communautés autochtones. Il peut être aussi délicat de transposer un programme d'une communauté autochtone à une autre que d'adapter un programme d'une communauté occidentale à une communauté autochtone. Chaque communauté se distingue par ses traditions et ses connaissances, et les programmes doivent être basés sur la communauté et la culture. Néanmoins, il faut faire preuve d'une extrême prudence pour éviter les méthodes qui privilégient les hypothèses, les théories et les approches préconçues de la culture occidentale, comme ce fut le cas avec le système des pensionnats.

### *Développement collaboratif*

- En travaillant avec les communautés et au sein des communautés, les psychologues devraient découvrir comment les populations autochtones d'un endroit particulier ont répondu à leurs besoins et comment elles ont pu utiliser leurs connaissances traditionnelles pour faire face aux difficultés, et ce, pendant des générations. Ainsi, les programmes de santé mentale doivent être fondés sur les forces, en ce sens qu'ils reconnaissent l'identité et la culture de ce groupe autochtone ainsi que les valeurs, les traditions et les ressources préexistantes qui ont contribué à la force et à la résilience de cette communauté pendant de nombreuses générations. Les psychologues qui jouent un rôle dans l'élaboration des programmes devraient adapter ceux-ci explicitement aux communautés autochtones concernées. Les psychologues peuvent alors jouer le rôle de médiateurs de la vision autochtone des programmes pour une situation ou un défi existant.
- Malgré les nombreux programmes et efforts mis en place dans diverses communautés autochtones, il faut redoubler d'efforts pour relier ces services et coordonner les programmes afin que les gens ne « passent pas entre les mailles du filet ». Des lacunes sont créées par les différents ordres de gouvernement qui fournissent certains aspects des traitements ou des programmes, tandis que d'autres efforts sont déployés par les conseils de bande locaux et les organismes de services sociaux. Il faut un coordonnateur pour s'assurer que tous les services sont fournis d'une manière culturellement adaptée, éviter la duplication des services et attirer l'attention sur les lacunes constatées dans la prestation des services ou dans le processus d'aiguillage. Les coordonnateurs locaux peuvent aider à établir les liens appropriés avec les programmes et les services existants, y compris avec les Aînés et les guérisseurs traditionnels.

### *Financement*

- Bien que les approches thérapeutiques occidentales bénéficient d'un financement permanent, les programmes de guérison traditionnelle doivent fréquemment refaire des demandes de financement. Les psychologues devraient réclamer un meilleur financement des programmes de guérison traditionnelle communautaires plutôt que le financement des programmes préexistants. Malheureusement, les bailleurs de fonds hésitent souvent à financer à partir de zéro des programmes dans les communautés. Il se peut que les organismes de financement cherchent à s'assurer de l'efficacité des programmes et doivent être convaincus de l'existence de méthodes d'évaluation différentes. Les psychologues devraient aider les bailleurs de fonds à comprendre que le développement de programmes adaptés sur le plan culturel ne prendra pas autant de temps qu'on pourrait le penser. Si le financement est insuffisant, les psychologues doivent élargir les programmes qui sont actuellement efficaces plutôt que d'en créer de nouveaux.
- Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones est un exemple de programme efficace élaboré en collaboration avec la collectivité. Le Groupe de travail souligne que la prudence est de mise en ce qui concerne la direction et la dynamique du pouvoir associées au financement ou aux programmes potentiels, afin de s'assurer que les intérêts de la communauté restent la priorité.

### **Évaluation de programme**

Bien que les communautés aient le choix, la dynamique de pouvoir qui existe entre bailleurs de fonds, fournisseurs de services et membres de la communauté eux-mêmes a souvent pour effet que les peuples autochtones ne fournissent que peu de commentaires pertinents susceptibles de modifier les programmes existants. Le choix n'est plus explicitement éliminé, mais il l'est souvent implicitement, et les communautés sont contraintes de participer à des programmes qu'elles n'ont pas choisis. Les communautés, qui risquent d'être déresponsabilisées, ont endossé ou accepté des programmes leur venant d'une personne ou d'une organisation qui, dans une attitude condescendante, se croient le détenteur du savoir vis-à-vis d'un groupe ou d'une collectivité qui est actuellement dans un état de crise et est impatient de trouver une solution. Néanmoins, il est possible que les approches actuelles de l'évaluation de programme ne tiennent pas compte de cela.

### *Évaluation culturellement adaptée*

- Le Groupe de travail recommande que les membres de la profession soient ouverts aux méthodes d'évaluation de programme non occidentales ou autochtones. Une fois qu'une relation de confiance a été établie, l'évaluation doit être effectuée en fonction des besoins exprimés par la communauté concernée et des objectifs particuliers de la communauté relativement au programme. Il se peut que les bailleurs de fonds cherchent à atteindre leurs propres objectifs, c'est-à-dire financer certains types de projets dans des délais précis. L'évaluation de programme devrait être effectuée au moyen d'entrevues, de visites aux membres de la collectivité, de cercles

de la parole et de discussions individuelles. Pour évaluer l'efficacité des programmes, il faut utiliser une méthodologie et une terminologie adaptées à la culture, comme les « cercles de la parole » plutôt que les « groupes de discussion ». Les bailleurs de fonds devraient être encouragés à reconnaître la valeur des données qualitatives.

### *Méthodes divergentes*

- Les preuves de l'efficacité de certaines interventions ou de certains programmes de santé mentale ne sont pas universelles. Les données empiriques sont plutôt fondées sur des présupposés culturels et des modes de connaissances particuliers qui sont souvent étrangers aux peuples autochtones. Le Groupe de travail recommande que, lorsque vient le temps d'en évaluer l'efficacité, les interventions soient validées empiriquement, mais cela ne signifie pas nécessairement que la validation soit quantifiable. Le mot « empirique » vient du grec – *empeirikos* – qui signifie expérience. La quantification est une abstraction de l'expérience, et les traitements doivent être validés par l'expérience. Par exemple, les communautés ont leurs propres moyens de déterminer l'efficacité de ce qui se passe en leur sein; les conclusions tirées sont le fruit de la consultation des Aînés, des dirigeants et des membres qui parlent de leurs expériences et échangent entre eux. Les psychologues doivent donc utiliser des approches rigoureuses pour mieux comprendre l'expérience de la communauté face à une intervention (c'est-à-dire ce qui fonctionne et ce que les gens de la communauté ont vécu).
- La SCP peut contribuer à promouvoir l'utilisation des paradigmes autochtones dans l'étude de la psychologie et à faire accepter des méthodes d'évaluation différentes. Les méthodes d'évaluation qualitatives et les autres méthodes d'évaluation peuvent être rigoureuses et falsifiables, tandis que les méthodes quantitatives standardisées, apparemment « objectives », peuvent saisir peu de choses significatives ou pertinentes de la part des participants qui sont étrangers aux hypothèses de l'intervention et de son évaluation.

### **Défense des intérêts et justice sociale**

Le thème de la défense des intérêts et de la justice sociale n'a pas été abordé comme tel lors de la réunion en face à face du Groupe de travail, mais nous avons créé cette section en raison des nombreux commentaires liés à ce sujet qui ont été formulés lors de nos discussions.

En général, les psychologues ne considèrent pas la défense des intérêts et la justice sociale comme des éléments importants de leur rôle, mais le Groupe de travail recommande de revoir cette vision des choses. La psychologie peut être un allié des peuples autochtones. Le transfert réciproque des connaissances entre la profession et les communautés autochtones, à l'échelle nationale et internationale, peut être d'une grande richesse tant pour la profession que pour les Autochtones du Canada.

*Responsabilités de la profession de psychologue*

- La documentation scientifique a démontré que de nombreux problèmes psychologiques sont liés à la pauvreté. La psychothérapie ne résout pas la pauvreté – il existe des injustices sociales persistantes que la psychologie ne peut pas corriger à l'échelle des individus, mais cela ne signifie pas qu'en tant que profession, nous devrions rester silencieux face à ces injustices. Le *Code canadien d'éthique pour les psychologues* précise que les psychologues ont des obligations envers la société. Ainsi, la formation en psychologie devrait mieux inculquer l'importance de cette éthique et de ces valeurs aux futurs psychologues.
- La psychologie a un rôle important à jouer dans la défense de l'accessibilité aux services appropriés, en particulier dans les régions géographiquement difficiles d'accès. Souvent, les collectivités qui ont le plus grand besoin de soutien sont les moins susceptibles de recevoir de l'aide. Grâce à la planification stratégique, au financement et à la défense des intérêts de la part de la profession de psychologue, il est possible d'accroître l'accessibilité et la pertinence des services psychologiques dans les collectivités autochtones éloignées.
- Le Groupe de travail recommande que la profession de psychologue investisse dans la renaissance de la culture autochtone. La culture autochtone a beaucoup à offrir à la collectivité en général et à la santé mentale au Canada. Tous les peuples méritent d'être soutenus, et les peuples autochtones sont soutenus du fait de leur appartenance à un cercle, physiquement et conceptuellement, et du respect des traditions; leur institutionnalisation, leur catégorisation et leur assimilation aux approches occidentales ne leur sont d'aucune aide.
- La Youth Awareness Walk est un bon exemple d'activité de mobilisation servant à attirer l'attention sur la situation des communautés autochtones. La SCP et les associations provinciales et territoriales de psychologues peuvent jouer un rôle dans ce type de sensibilisation. Les injustices socio-économiques doivent être abordées, notamment la question de l'eau potable et l'accès aux services médicaux.
- La psychologie peut participer de façon proactive à la promotion de la santé mentale des Autochtones, ce qui est préférable à l'usage d'une approche réactive et dictée par les urgences. Un des moyens par lesquels la profession peut s'impliquer dans cette cause est de publier régulièrement des déclarations de politique générale sur la justice sociale et la défense des intérêts.

## Références

- Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Tiré de <https://nctr.ca/a-propos/histoire-de-la-cvr/site-web-de-la-cvr/?lang=fr>
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (2017). Les principes de PCAP® des Premières Nations. Tiré de <https://fnigc.ca/fr/>
- Chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada (2015, 7 janvier). Tiré de [https://ethics.gc.ca/fra/tcps2-eptc2\\_2018\\_chapter9-chapitre9.html](https://ethics.gc.ca/fra/tcps2-eptc2_2018_chapter9-chapitre9.html)
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Tiré de <https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer-la-verite-reconcilier-pour-lavenir-Sommaire.pdf>
- De Leeuw, S., Greenwood, M. et Cameron, E. (2010). Deviant constructions: How governments preserve colonial narratives of addictions and poor mental health to intervene into the lives of Indigenous children and families in Canada. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 8(2), 282-295. doi:10.1007/s11469-009-9225-1
- De-Plevitz, L. (2006). Special schooling for Indigenous students: A new form of racial discrimination? *The Australian Journal of Indigenous Education*, 35, 44-53. Tiré de <https://eprints-qut-edu-au.subzero.lib.uoguelph.ca/18842/1/18842.pdf>
- Groupe de travail national du ministre sur l'éducation. (2002). Nos enfants – gardiens du savoir sacré. Tiré de <https://publications.gc.ca/collections/Collection/R41-9-2002F.pdf>
- Hart, M. A. Seeking Mino-pimatsiwin (the Good Life): An Aboriginal approach to social work practice. *Native Social Work Journal*, 2(1), 99-112. Tiré de <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/OSUL/TC-OSUL-460.pdf>
- Manitowabi, D. et Shawande, M. (2011). The meaning of Anishinabe healing and wellbeing on Manitoulin Island. *A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 9(2), 441-458. Tiré de [http://www.pimatsiwin.com/uploads/ja\\_20112/10ManitowabiShawande.pdf](http://www.pimatsiwin.com/uploads/ja_20112/10ManitowabiShawande.pdf)
- Nelson, S. E. et Wilson, K. (2017, March). The mental health of Indigenous peoples in Canada: A critical review of research. *Social Science & Medicine*, 176, 93-112. Tiré de <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2017.01.021>

Pirbhai-Illich, F. (2010). Aboriginal students engaging and struggling with critical multiliteracies. *Journal of Adolescent & Adult Literacy*, 54(4), 257-266. Tiré de <http://onlinelibrary.wiley.com/subzero.lib.uoguelph.ca/doi/10.1598/JAAL.54.4.3/e.pdf>

Roberts, J. V. et Reid, A. A. (2017). Aboriginal incarceration in Canada since 1978: Every picture tells the same story. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 59(3), 313-345. doi:10.3138/cjccj.2016.E24;

Site Web du Conseil de Mushkegowuk (2018). Tiré de [http://www.mushkegowuk.com/?page\\_id=2054](http://www.mushkegowuk.com/?page_id=2054)

Trevethan, S., Moore, J. P., Trevethan, S., Moore, J. et Rastin, C. J. (sans date). Profil des délinquants autochtones incarcérés dans un pénitencier fédéral ou purgeant leur peine dans la collectivité. Tiré de [http://www.csc-scc.gc.ca/publications/forum/e143/143f\\_f.pdf](http://www.csc-scc.gc.ca/publications/forum/e143/143f_f.pdf)

Wendt, D. C., Gone, J. P. et Nagata, D. K. (2015). Potentially Harmful Therapy and Multicultural Counseling: Bridging Two Disciplinary Discourses. *The Counseling Psychologist*, 43(3), 334–358. <http://doi.org/10.1177/0011000014548280>

## Annexe A – Liste d’ouvrages étudiés par le Groupe de travail

Ce qui suit est une liste d’ouvrages envoyée aux membres du Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation par courriel le 24 juillet 2017 :

Allan, B. et Smylie, J. (2015). *First Peoples, second class treatment: The role of racism in the health and well-being of Indigenous peoples in Canada*. Toronto, ON : the Wellesley Institute.

Centre de gouvernance de l’information des Premières Nations. *Ownership, Control, Access and Possession (OCAP™): The Path to First Nations Information Governance*. Mai 2014. (Ottawa : Centre de gouvernance de l’information des Premières Nations, mai 2014).

Chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada (2014). Dans *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Instituts de recherche en santé du Canada.

*Code canadien d’éthique pour les psychologues* (4<sup>e</sup> édition). (2017). Ottawa, ON : Société canadienne de psychologie.

Commission de la santé mentale du Canada (2012). *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*. Calgary, AB.

Leyland, A., Smylie, J., Cole, M., Kitty, D., Crowshoe, L., McKinney, V. et Safarov, A. (2016). *Health and Health Care Implications of Systemic Racism on Indigenous Peoples in Canada* (publication). Collège des médecins de famille du Canada.

*Lignes directrices des IRSC pour la recherche en santé chez les peuples autochtones* (2007). Ottawa, ON : Instituts de recherche en santé du Canada.

Normes de conduite professionnelle de l’Ordre des psychologues de l’Ontario (2017). Toronto : Ordre des psychologues de l’Ontario.

Publié le 15 octobre 2015 (2017, 22 février). *Ewert v. Canada*. Tiré de <https://www.usask.ca/nativelaw/news/2015/ewert-v.-canada.php>

## Annexe B – Lectures suggérées

Duran, E. (2006). *Healing the Soul Wound*. New York : Teachers College, Columbia University Press.

Fischer, C. (1994). *Individualizing Psychological Assessment: A Collaborative Therapeutic Approach*. Hillsdale, NJ : Earlbaum.

Kirmayer, L. et Valaskakis, G. (2009). *Healing Traditions: The Mental Health of Aboriginal Peoples in Canada*. Vancouver : UBC Press.

Regan, P. (2010). *Unsettling the Settler Within*. Vancouver, Canada : UBC Press.

Ross, Rupert (2009). *Heartsong: Exploring Emotional Suppression and Disconnection in Aboriginal Canada*. Document de travail.

SABAR. Key Terminology Guidebook for Reporting on Aboriginal Topics: <https://www.oise.utoronto.ca/deepeningknowledge/UserFiles/File/SABAR-Glossary-English-Final.pdf>

Stewart, S., Moodley, R. et Hyatt, A. (dir.) (2016). *Indigenous Cultures and Mental Health Counselling: Four Directions for Integration with Counselling Psychology*, 239 pages. Voir [https://www.amazon.ca/dp/1138928992/ref=rdr\\_ext\\_tmb](https://www.amazon.ca/dp/1138928992/ref=rdr_ext_tmb)

Wilson, Shawn (2009). *Research Is Ceremony: Indigenous Research Methods*.